

#ColloqueEAU2021

L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

22, 23, 24
septembre
à Toulouse

Atelier C1 : Développer la Nature en ville pour faire face aux changements climatiques

Présentation du « Guide Nature en Ville » :
Quels sont les outils en planification pour désimperméabiliser les villes et villages ?

Marion Rouquette de l'Agence d'Urbanisme et de
Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE)

ORGANISÉ PAR :

**ANEB**
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

 **smeag**
POUR L'ÉQUILIBRE GARDONNE

SOUTIENS & PARTENAIRES DU COLLOQUE NATIONAL :

 **MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
*Énergie
Solidarité
Transition*

 **OFB**
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

 **EAU**
GRAND EST-OUEST

 **BANQUE des
TERRITOIRES**

 **Occitanie**
Le Région Occitanie

 **CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE FR**

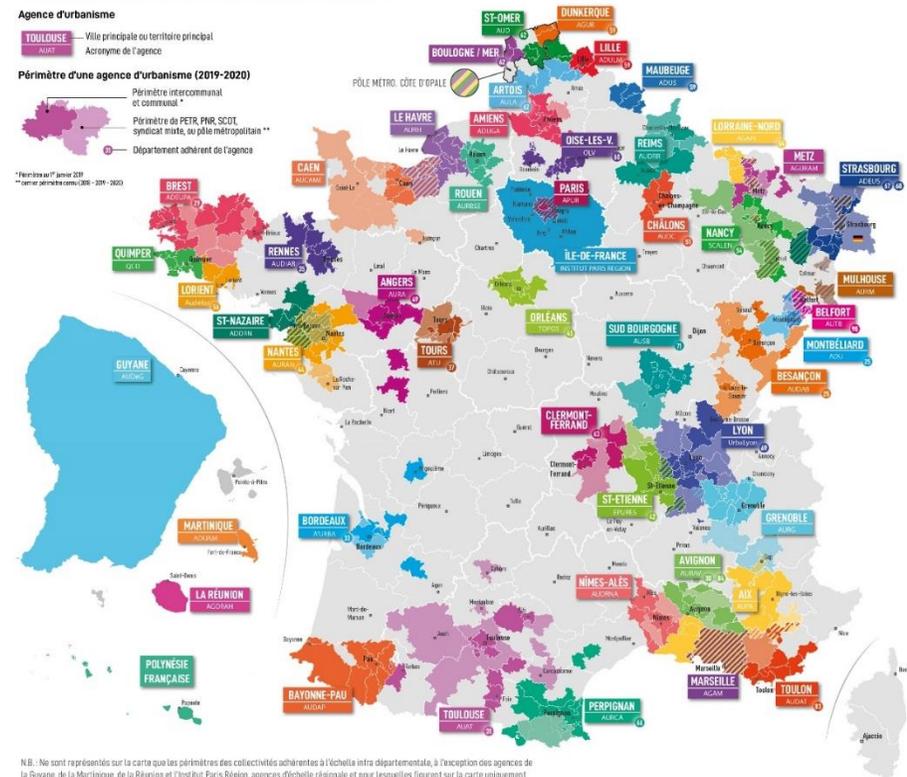
 **toulouse
métropole**

Qu'est ce qu'une agence d'urbanisme ?

- Un outil d'ingénierie au service des territoires, développant une expertise sur différents domaines de l'urbanisme et du développement territorial (planification, habitat, mobilités, économie, environnement, foncier...)
- Un statut associatif privilégiant la mutualisation pour :
 - orienter et accompagner les élus dans leurs stratégies territoriales à l'échelle locale à l'échelle régionale (et au-delà)
 - proposer aux territoires des outils d'observation et d'aide à la décision leur permettant de basculer vers des logiques opérationnelles
 - favoriser les interactions et les échanges entre collectivités et partenaires
- L'AGAPE s'inscrit dans un réseau national : celui de la FNAU avec 49 autres agences d'urbanisme
- Et dans un réseau régional : celui du réseau 7EST avec 6 autres agences

ORGANISÉ PAR :

Les périmètres des 50 agences d'urbanisme



- Périmètres et principaux partenaires territoriaux des agences**
- > 14 régions
 - > 22 départements
 - > 271 intercommunalités
 - > 45 SCoT
 - > 24 syndicats mixtes
 - > 21 PETR
 - > 9 PNR
 - > 14 pôles métropolitains
 - > Plus de 100 communes
 - > 1 Eurodistrict
 - > 1 Collectivité d'outre-mer



UN GUIDE POUR QUOI, POUR QUI ?

Ce document a pour objet:

- de sensibiliser les élus et leurs partenaires à la nature en milieu urbain,
- d'apporter des clefs de compréhension des enjeux,
- de partager des expériences

Précision:

Les documents de planification sont des outils réglementaires avec des limites. Il convient de mobiliser aussi les outils de l'aménagement (chartes, démarches contractuelles ou cahiers de recommandations) pour favoriser la Nature en Ville.

Un guide à destination des élus et techniciens qui s'appuie sur les outils de planification



Construisons
notre avenir
en Grand



ALLIANCE DÉPARTEMENTS - RÉGION - EUROPE
L'Europe s'investit avec nous



La Nature dans nos villes et villages

GUIDE DE MISE EN OEUVRE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

NOVEMBRE 2020



Un guide pour répondre aux enjeux Nature en Ville du SRADDET Grand Est

« Préserver et accroître la nature en ville à travers la définition d'orientations, objectifs, mesures, recommandations ou actions en s'inscrivant dans la logique de la Trame verte et bleue et en privilégiant les espèces locales » (règle n°24).

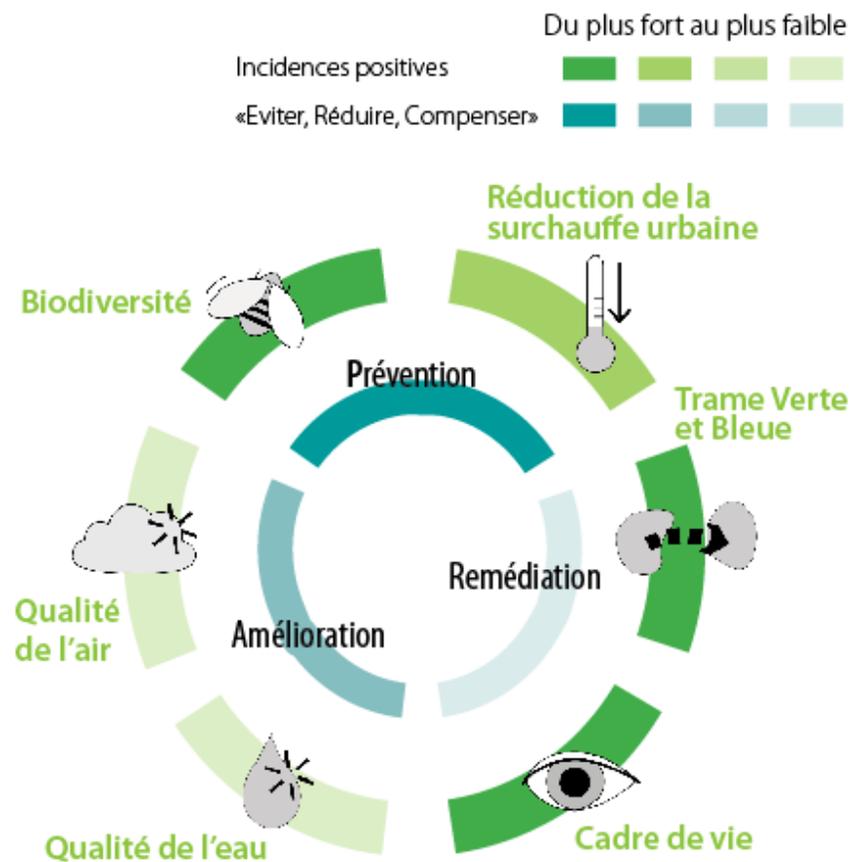
La règle n°25 « limiter l'imperméabilisation des sols » complète la n° 24 sur les aspects d'utilisation des sols. Elle demande de limiter l'imperméabilisation des sols dans les projets d'aménagement et d'infrastructure, dans la logique « éviter-réduire-compenser ».

Plusieurs objectifs du SRADDET sont en lien avec cette règle:

- Protéger et valoriser le patrimoine naturel;
- Préserver et reconquérir les trames vertes et bleues;
- Place de la nature et de l'eau en ville;
- Reconquérir les friches;
- Améliorer la qualité de l'air.

Un guide illustrant 7 thématiques, à travers un constat, des enjeux, des orientations et des exemples d'outils opérationnels:

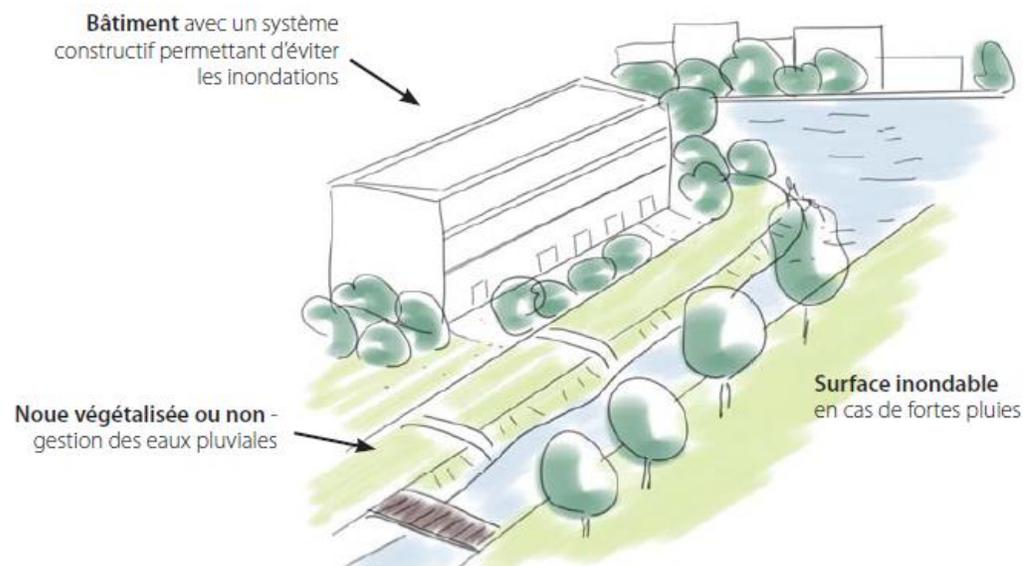
1. BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN
2. VÉGÉTALISATION DES ESPACES URBAINS ET DU BÂTI
3. IMPERMÉABILISATION DES SOLS
4. **DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS**
5. RENATURATION DES COURS D'EAU
6. VÉGÉTALISATION DES FRANGES URBAINES
7. LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES



La désimperméabilisation des sols: Redonner la place de l'eau en ville

Les objectifs:

- Renaturer les espaces imperméables afin de contribuer à l'amélioration de la biodiversité ;
- Diminuer le phénomène de ruissellement des eaux pluviales et le risque inondation ;
- Lutter contre le changement climatique et les ICU (îlot de chaleur urbain) ;
- Retrouver des espaces de pleine terre et améliorer le cadre de vie



La désimperméabilisation des sols: Redonner la place de l'eau en ville

Les orientations à mettre en œuvre pour favoriser la désimperméabilisation :

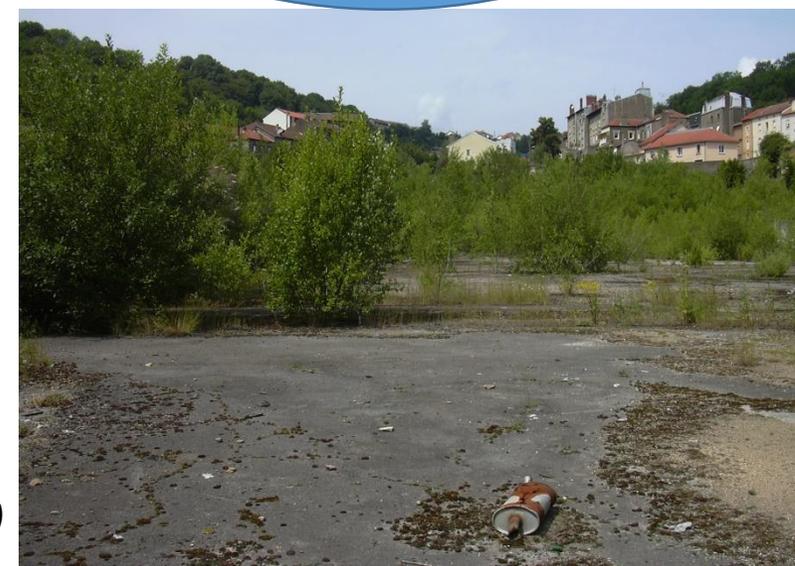
- Augmenter la capacité d'infiltration des eaux de pluies en ville;
- Promouvoir la désimperméabilisation dans les documents de planification et dans les projets urbains;
- Contribuer à l'adaptation des villes et villages au changement climatique.

Exemple d'une « marche à suivre » pour intégrer les enjeux de la désimperméabilisation :

- Recenser les friches, parking, cours d'école et autres espaces artificialisés comme potentiel à désimperméabiliser
- Hiérarchiser les espaces à renaturer

Moyens mobilisables:

- SCoT et PLUi
- Schéma de Gestion des Eaux Pluviales
- Projet urbain
- SDAGE et SAGE



La désimperméabilisation des sols: Redonner la place de l'eau en ville

Exemple dans un DOO de SCoT:

- Réaliser un inventaire des opérations qui permettraient de réduire l'imperméabilisation du territoire ou ses impacts :
 - réfection de voiries, d'espaces ou cheminements publics, parking, cour d'école, chemins piétons...,
 - opérations de renouvellement urbain,
 - rénovation des bâtiments publics.
- Création d'un MOS (Mode d'Occupation des Sols) pour identifier et classer les secteurs les plus imperméabilisés.

Exemple dans une OAP Thématique « Eau »:

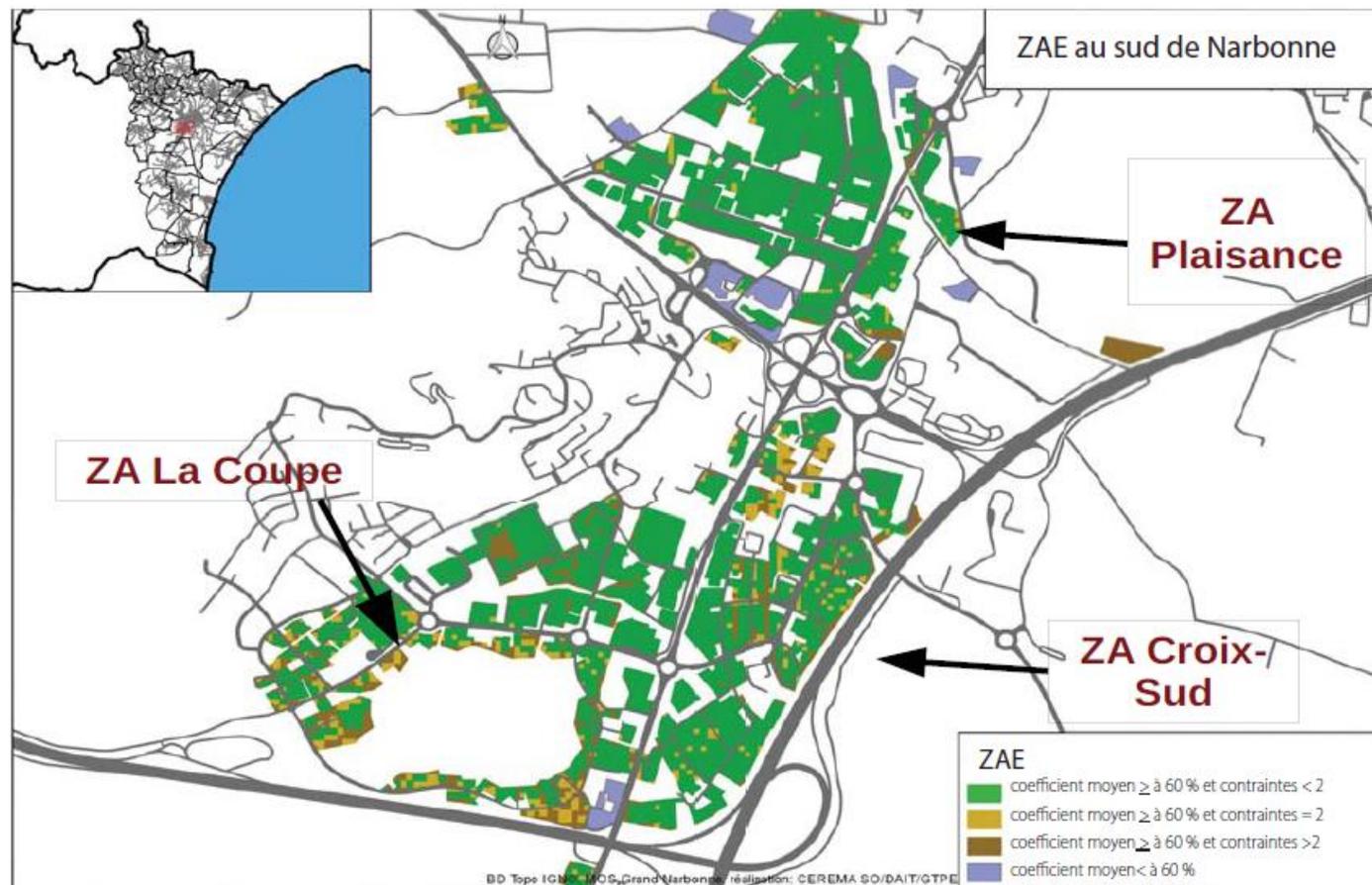
- Identification de secteurs au potentiel de désimperméabilisation.
- Description du potentiel de désimperméabilisation et hiérarchisation des priorités avec recommandations d'intervention.

La désimperméabilisation des sols: Redonner la place de l'eau en ville

Retour d'expériences: Une cartographie des secteurs imperméables SCoT Grand Narbonne (11)

Extrait DOO: « Etudier les opportunités de désimperméabilisation de l'existant »

- À Narbonne, les Zones d'Activités Economiques (ZAE) ont un taux d'imperméabilisation de plus de 80%
- Les ZAE représentent le 2ème poste le plus imperméabilisé de la commune.



Cartographie des ZAE au sud de Narbonne qui identifie les secteurs les plus favorables (vert) à la désimperméabilisation.

Source : CEREMA

La désimperméabilisation des sols: Redonner la place de l'eau en ville

Conclusion:

- Anticiper le plus à l'amont possible de l'élaboration d'un document de planification, les études et outils pour identifier les secteurs imperméables à enjeux afin de les intégrer dans celui-ci;
- Se faire accompagner par des structures comme les Agences de l'Eau, le CEREMA, etc... pour établir une stratégie et bien identifier les enjeux;
- La désimperméabilisation des sols est un moyen de répondre aux enjeux ERC « Eviter-Réduire-Compenser »;
- Ne pas hésiter à utiliser plusieurs outils pour mettre en œuvre des politiques de désimperméabilisation (Par exemple: un document de planification avec un Schéma de Gestion des Eaux Pluviales).

Merci de votre attention



#ColloqueEAU2021

**L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT :
UNE STRATÉGIE GAGNANTE !**

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

RDV
les 22, 23, 24
septembre
à Toulouse

EAU MÉNAGEMENT URBANISME

et milieux humides

CADRE DE VIE PAYSAGE VILLE DURABLE CLIMAT HABITAT

ORGANISÉ PAR :

ANEB
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



SOUTIENS & PARTENAIRES DU COLLOQUE NATIONAL :



Les présentations seront mises en ligne sur <https://bassinversant.org/colloque-eau-2021>